



Demande de permis : Préalpes Société : Continental Oil and Gas





Gilbert Clark Directeur Général Continental Oil and Gas

A l'attention de

Monsieur Geiger

Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement
Direction générale de l'énergie et du climat
Sous-Direction de la sécurité d'approvisionnement
Et des nouveaux produits énergétiques
Bureau exploration et production des hydrocarbures
DGEC/DE/SD2/BEPH
Arche de la Défense - Parei Norde

Arche de la Défense – Paroi Nord 92055 LA DEFENSE cedex

Monsieur Geiger,

Au sein du périmètre requis dans la demande de permis de recherche « Préalpes », et sur toute sa longueur, apparaissent des émissions de gaz en surface. Ceci tend à démontrer que les roches sous-jacentes présentent une maturité thermique et un enfouissement historique propices à la génération d'hydrocarbures. Les émissions en surface démontrent qu'il existe une fracturation naturelle au sein des roches, qui permet aux hydrocarbures de migrer. Ces conclusions ont été pareillement évoquées dans des rapports régionaux publiés par l'Institut Français du Pétrole et le BEPH.

Le périmètre faisant l'objet de cette demande de permis n'a encore jamais fait l'objet de travaux de recherche ou de tests, malgré l'importance et la pertinence de ces indications.

Il en résulte que les caractéristiques propres à ce réservoir d'hydrocarbures demeurent inconnues. En se basant sur ce constat, le programme de travaux d'exploration soumis par la société est de type « classique » pour l'industrie des hydrocarbures :

- Etudes de bureau ;
- Travail de terrain :
 - Campagne sismique;
 - Un ou plusieurs puits de carottage ;
 - Un ou plusieurs puits d'évaluation ; et
 - Test de production approfondi.

Le programme de carottage nécessitera l'utilisation de boues de forage inertes, du même type que celles utilisées dans un forage d'eau, puis sera cimenté et abandonné à la fin des travaux.

Addresse : Continental Oil & Gas C/o European Mining Services 24 Chemin du Clos D'Agasse

06650 Le Rouret

Ph: 04 93 60 59 16 Email: gclark@europeanminingservices.com



Le programme de sondages d'évaluation suit un concept classique, faisant appel à l'utilisation de techniques standard d'opérations en surface, séparant bien la plateforme de forage et ses équipements auxiliaires ainsi que les fluides de l'environnement naturel local. Les éléments souterrains sensibles tels que la nappe phréatique seront protégés du puits, à l'aide de méthodes standard utilisant coffrage et ciment.

La société étudie actuellement l'éventualité de l'utilisation de puits multilatéraux en rapport avec la fracturation naturelle des unités sédimentaires visées par ces travaux d'exploration, dans le but d'obtenir les flux commerciaux d'hydrocarbures recherchés.

Tout puits d'évaluation qui ne présenterait aucun intérêt commercial sera cimenté et le site de forage sera réhabilité à sa condition d'origine, en accord avec les réglementations en vigueur.

La société n'utilisera aucune technique de complétion qui soit interdite sur le territoire français.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Gilbert Clark Directeur Général Continental Oil and Gas

Le Rouret, le 22 septembre 2011